

Agence spatiale européenne (ESA): réunion ministérielle du Conseil, à Munich, du 18 au 20 novembre 1991.

- a) Comme indiqué la semaine dernière, la Suisse, représentée par une délégation emmenée le premier jour par le Conseiller fédéral René Felber, a participé à cette réunion, quatrième Ministérielle de l'histoire de l'Agence.
- b) Bien que l'on ne puisse, à l'issue de cette réunion, afficher un succès total, il est permis d'affirmer que les résultats obtenus sont néanmoins fort présentables. Certes, il n'a pas été possible d'approuver définitivement les phases de développement principal des grands programmes d'infrastructure orbitale, Hermès (navette), Columbus (plates-formes et stations orbitales) et DRS (systèmes de satellites relais de données), dont la phase de pré-développement est maintenant achevée; néanmoins, deux révolutions importantes ont pu être adoptées.

La première confirme les objectifs de La Haye (1987) d'un plan spatial ambitieux et cohérent, et donc, notamment, l'expansion d'une infrastructure orbitale européenne, destinée à rendre cette dernière pleinement autonome. Cette résolution entérine également le Plan révisé à long terme 1992-2005 en tant que cadre stratégique des activités de l'Agence.

De ce fait, tous les programmes peuvent se poursuivre, étant entendu que l'on se reverra au niveau ministériel fin 1992, afin d'évaluer les progrès à la lumière d'un examen approfondi de l'évolution du contexte politique mondial et des possibilités de coopération internationale élargie que cela pourrait autoriser. Il s'agit par là de réaliser les objectifs du plan à long terme avec le meilleur rapport possible entre les impératifs de coût et d'efficacité, tout en optimisant l'utilisation des ressources spatiales européennes. Enfin, les Ministres se sont déclarés prêts en principe à se rencontrer annuellement, dédramatisant par là les conditions présidant leurs rencontres.

La dernière résolution a trait à l'exécution, en deux phases, du programme de la première mission d'observation de la Terre sur orbite polaire (POEM-1). Première phase, jusqu'à fin 1992: mise au point des instruments d'observation nécessaires; passage à la deuxième phase à la lumière de l'examen prévu dans la première résolution, notamment par rapport à la décision finale sur la plate-forme Columbus destinée à embarquer ces instruments.

- c) En dépit du report de décision finale dû aux hésitations de l'Allemagne, qui se trouve de surcroît aux prises à des difficultés budgétaires non négligeables, la Suisse peut s'estimer satisfaite des résultats acquis à Munich.

Les programmes scientifiques ne sont aucunement affectés; les programmes d'infrastructure se poursuivent (étant entendu qu'il faudra veiller au retour industriel des entreprises suisses de sous-traitance) et les programmes d'observation de la Terre et de son environnement, que la Suisse juge prioritaires, sont précisément mis en évidence.

Concrètement, la Suisse a pu, comme prévu, annoncer notamment le maintien de sa participation au programme Hermès, et la progression de sa participation aux programmes d'observation de la Terre.



o.146.53.1 - GOT/DO

3003 Berne, le 22 novembre 1991

Note au Service Presse et Information

En vue d'une publication dans l'édition des "Informations hebdomadaires normales" du 25 novembre prochain, nous vous faisons parvenir ci-jointe notre contribution concernant

l'Agence spatiale européenne (ESA):
réunion ministérielle du Conseil à Munich
du 18 au 20 novembre 1991.

Avec nos remerciements.

DIRECTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES



J.-P. Keusch

Copies:

- OFES/DFI, M. Jean-Pierre Ruder
- Ambassade de Suisse, Paris,
M. Roland Hofmann
- KJP, HO, LTJ, CRE, GOT, PF, AU